

ALAE DE SAINT-ANTOINE

PROJET EDUCATIF

1. Description :

L'ALAE fonctionne avec 30 enfants inscrits de 2 à 11 ans, tous d'origine rurale.

- Une démarche parentale :

L'ALAE a été créé à la suite d'une démarche volontaire de la part des parents d'élèves. Certains parents ont fait part de leur souhait à l'instituteur qui en a parlé au cours d'un conseil d'école.

D'autres ont émis le regret de ne pas pouvoir inscrire leur enfant à Saint - Antoine, n'ayant aucune structure d'accueil avant et après l'école.

M. le Maire de Saint – Antoine s'est aussitôt mobilisé pour pouvoir ouvrir le centre dès la rentrée 2000. La demande des parents est motivée par le fait que les mamans travaillent souvent loin de leur domicile, avec des horaires qui ne sont pas compatibles avec les horaires scolaires. Certaines familles à faibles revenus ne pouvaient avoir recours à une nourrice privée pour garder les enfants avant et après l'école, et les nouveaux arrivants posaient la question sur les possibilités de garde des enfants avant de les inscrire.

- Demande et besoins des enfants :

Certains enfants désirant rompre leur isolement ont émis le désir de retrouver les copains le mercredi. C'est une réponse à un besoin physiologique et psychologique des enfants de cet âge : motricité, apprentissage de la citoyenneté, socialisation, sensibilisation au goût etc. ... ; besoins inhérents à la construction identitaire.

2. Objectifs :

- Contexte :

Comme dit dans 1-, demandes et besoins des familles, liés au contexte rural.

La déstructuration, de plus en plus courante, de la cellule familiale dans la société d'aujourd'hui entraîne des besoins de compensation par l'école et les structures telle que l'ALAE.

- Les objectifs :

Objectifs territoriaux :

Participer au développement local.

Maintenir l'école ouverte, favoriser l'organisation intercommunale, lutter contre l'exode rural (quelques jeunes ménages ont décidé de s'installer à Saint-Antoine récemment)

Ouvrir l'école sur son environnement, permettre l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps.

Découverte de la nature, des activités physique et sportives, lutte contre la pollution domestique (sensibilisation au tri sélectif des ordures ménagères)

Favoriser la réussite scolaire pour tous

Veiller au respect de la place pour tous et des valeurs de la république

Objectifs éducatifs :

- [Apprentissage de la citoyenneté :](#)

Savoir utiliser et respecter les règles (apprendre ses droits et ses devoirs).
Développer l'altruisme et la solidarité. Rapprocher les générations (en travaillant avec le club des aînés)

- [Apprentissage de l'autonomie :](#)

Apprendre les règles d'hygiène et de santé.
Mieux connaître son corps.
Apprendre à se contrôler.
Aider à la prise de parole et l'expression.
Développer sa capacité à communiquer.

- [Promouvoir le développement de la curiosité :](#)

Connaître et bien utiliser les outils multimédias.
Faire l'éducation du goût (activités pratiques).
Prolonger les apprentissages scolaires.

Les effets attendus :

- [Développement local :](#)

Amélioration des services favorisant la vie en milieu rural

- [Comportements sociaux :](#)

Amélioration des comportements sociaux liés à l'environnement

- [Responsabilisation :](#)

Responsabilisation progressive et efficacité de l'enfant dans son apprentissage de la citoyenneté

- [Apprentissage de l'autonomie :](#)

Acquisition progressive de l'autonomie de l'enfant sans sa construction identitaire

- [Eveil :](#)

Eveil de la curiosité, naissance de l'esprit critique, encouragement au rêve et à l'imagination

3. [Organisation et fonctionnement](#) :

[La mission du personnel](#)

- Deux personnes : Carole Testut, directrice et Céline Bergès, ATSEM
- Leur mission : mettre en application les objectifs éducatifs et territoriaux auprès des enfants et dans la communication avec les parents d'une part et les organisateurs d'autre part. De plus, leur incombe la gestion matérielle, locaux compris.

[Les dispositions médicales](#)

L'accueil d'enfants handicapés nécessitant des besoins et attentions particuliers est subordonné au nombre de personnes travaillant à l'ALAE.

Les problèmes de santé ponctuels des enfants sont réglés en fonction des renseignements donnés par leur fiche sanitaire.

[Organisation](#)

Particularité : L'école de Saint – Antoine fonctionne en regroupement pédagogique avec l'école de Mansonville (village proche situé dans le département voisin du Tarn et Garonne).

Organisation avec l'école : Enfants de maternelle et CP de la classe de Saint – Antoine.

Projet éducatif en cohérence avec le projet d'école car prolongement des objectifs.

Rencontres régulières (mensuelles au moins) entre l'organisateur et la directrice.

Archivage mensuel des bilans écrits.

ALAE DE SAINT-ANTOINE

PROJET PEDAGOGIQUE

Après avoir pris connaissance du projet éducatif remis par écrit, le directeur met en place le projet pédagogique en étant conscient de sa mission.

Situation initiale

1. Demande et besoins des enfants :

Certains enfants désirant rompre leur isolement ont émis le désir de retrouver les copains en dehors des temps scolaires.

C'est une réponse à un besoin physiologique et psychologique des enfants de cet âge : motricité, apprentissage de la citoyenneté, socialisation, sensibilisation au goût etc ...

Besoins inhérents à la construction identitaire.

2. Organisation

Suivant l'âge des enfants (2 à 11 ans), certaines activités conviennent mieux aux uns qu'aux autres. C'est pourquoi différentes activités sont mises en place destinées à la fois aux « grands » et aux « petits » de manière à intéresser tout le public accueilli.

Il est important d'aménager le rythme du temps périscolaire de l'enfant, en concertation avec son temps scolaire.

- Permettre à l'enfant de donner son avis et d'être entendu
- Permettre à l'enfant de faire des choix et d'avoir des espaces de liberté
- Permettre à l'enfant de vivre à son rythme dans la mesure du possible

L'ALAE dispose d'un matériel adapté à la petite enfance dans tous les locaux disponibles.

La pause méridienne

Ce temps de la journée, entre 11 h 55 et 13 h 25, n'est pas seulement un repas surveillé.

Les enfants sont accompagnés, écoutés sur leurs choix, leurs goûts.

Un travail de communication et d'apprentissage est présent sur le temps du trajet, l'arrivée à la salle de cantine (précautions avant le repas, ...), le repas (découverte d'aliments, les modes de cuisson et de préparation...), la sortie de la salle (laisser la salle un minimum rangée...), les temps de jeu (récréation) et de repos (salle de repos) après le repas.

Des ateliers cuisine simples sont parfois organisés de manière à compléter le travail fait durant la pause méridienne. (Salade de fruits, galette des rois, sablés de carnaval...)

Activités

Les activités proposées sont effectivement le moyen de la mise en œuvre des projets éducatifs et pédagogiques.

Les activités listées sont classées et ordonnées par nature et par tranche d'âge. Elles font évidemment l'objet d'une réelle activité de l'animateur même si elles sont parfois d'accès libre pour les enfants.

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Amélioration des services favorisant la vie en milieu rural (maintien de l'accueil périscolaire)

Aménager le rythme de l'enfant du temps périscolaire en tenant compte des autres temps (scolaire, familial, extrascolaire) (espaces diversifiés en autonomie, accès aux jouets et jeux de manière libre, mise en place de lieux de détente, de repos, d'un coin devoirs pour ceux qui le souhaitent)

Amélioration des comportements sociaux liés à l'environnement (tri des déchets, balades de sensibilisation à la nature, jardinage...)

Responsabilisation progressive et efficacité de l'enfant dans son apprentissage de la citoyenneté et de l'autonomie dans sa construction identitaire (présenter des règles de vie communes, permettre à l'enfant de faire ses propres choix, mettre en place des temps de discussions, d'échanges avec les enfants, présence, disponibilité et intervention d'animateurs pour veiller au bon déroulement sur les différents temps)

Éveil de la curiosité, naissance de l'esprit critique, encouragement au rêve et à l'imagination, intérêt aux activités physiques et sportives (lecture, ateliers manuels et artistiques, jeux de rôles, de société, jeux sportifs...)

Les moyens

En proposant une grande variété de jeux et d'ateliers

En mettant en place des activités sportives, des parcours de motricité

En mettant les participants dans des situations diversifiées, en prenant en compte les réalités de l'environnement et la tranche d'âge des enfants

En proposant une meilleure qualité d'animation

En mettant en avant les ateliers supports au développement de l'enfant, à la découverte de comportements (respect des règles, entraide...)

En permettant des relations authentiques entre les enfants, entre les adultes et les enfants et entre adultes.

En suscitant l'envie de connaître les autres, de partager et d'échanger ensemble

En donnant la possibilité de créer des jeux, des univers

Evaluation

Réalisation d'un questionnaire quantitatif et qualitatif

Répartition des temps

Il est mis à disposition des parents un planning des journées types de la semaine.

07h30-08h30	Accueil échelonné en intérieur, ateliers libres, jeux de société, activités manuelles, discussions et échanges
08h30-08h50	Jeux libres dans la cour transition avec l'équipe enseignante
11h55-13h00	Repas
13h00-13h25	Temps de jeu puis temps calme dans la cour, transition avec l'équipe enseignante
15h40-16h15	Temps TAP, ateliers libres, jeux de société, discussions et échanges.
16h15-16h30	Goûter
16h30-18h30	Ateliers libres, encadrés, dynamisés Accueil parents et départs échelonnés des enfants

Fonctionnement du matin

Les parents accompagnent les enfants jusqu'au point d'accueil situé à l'entrée de la salle d'accueil de l'ALAE où la directrice note les heures d'arrivées. L'accueil se fait de manière échelonnée. L'accès à la cour se fera à partir de 8h30 en fonction des conditions météorologiques.

Des ateliers calmes sont mis en place en tenant compte des rythmes de chacun. A 8h50, l'enseignante récupère les enfants dans la salle d'accueil.

Fonctionnement du midi

L'enseignante et l'ATSEM laissent partir les élèves qui ne mangent pas à la cantine à 11h55 puis se dirigent en cantine

1er jour : rappeler les règles de vie en cantine :

- Respect (nourriture, locaux, personnel, politesse)
- Rangement des tables à la fin du repas
- Gestion du bruit entre l'équipe

A la fin du repas, les enfants et les animateurs reviennent à l'école.

Un animateur sera détaché afin d'assurer la surveillance de la cour.

13h00 /13h25 : temps calme, surveillance obligatoire et passage de relais avec l'équipe enseignante.

Fonctionnement du soir

La sortie des classes ayant lieu à 15h40, l'ATSEM gère le temps TAP et laisse les élèves qui en bénéficient prendre le transport scolaire à 15h50.

16h15, arrivée de la directrice qui prend le relais sur le temps goûter puis ALAE, note les heures de départs échelonnés.

Les moments de transmission des responsabilités sont clairement identifiés, les modalités de fonctionnement sont affichées à la vue des parents précisant les horaires de prise et de fin de service, les modalités de participation, le nombre maximum d'enfants pouvant être accueillis...

Les temps d'activités et de repos sont en cohérence avec les autres moments de la vie de l'enfant.

Renseignements

Lors des inscriptions, une fiche de renseignements est à remplir par les parents pour notamment savoir si un enfant demande une attention particulière, pour connaître les moyens d'informer les deux parents, pour savoir quelles dispositions seront prises pour donner l'alerte en cas de problème.

Ces informations sont communiquées aux personnes qui en ont besoin tout en respectant l'obligation de discrétion professionnelle vis-à-vis des autres personnes.

Les soins des « petits bobos » sont effectués par l'animateur grâce à une trousse de secours et sont notés dans un cahier d'infirmerie.

Fonctionnement

Tous les documents (règlement intérieur...) sont conservés par écrit afin de conserver des traces de la réflexion et des décisions.

Evaluation de l'accueil

Elle s'appuie sur le projet éducatif.

Les indicateurs retenus sont précisés pour évaluer l'évolution et la stabilité ou non de la fréquence totale...

Locaux

Les locaux effectivement disponibles sont le bâtiment ALAE, la salle de jeux et de repos de l'école, le préau, la cour de l'école, l'aire de jeux communale et la salle de la cantine.

Dans les différents espaces sont répartis des coins à thèmes tels que le repos, les poupées, les voitures...

L'aménagement des locaux a été effectué par le personnel associé aux enfants.

Les locaux utilisés sont sécurisés au regard de l'âge des enfants et sont entretenus par l'animateur et les enfants.

Les projets éducatifs et pédagogiques sont affichés et donc tous les parents sont informés même ceux des enfants arrivés en cours d'année.

Le directeur dispose d'exemplaires supplémentaires.